Nations Unies S/PV.7763



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7763e séance

Mardi 30 août 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Ibrahim	(Malaisie)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Moustafa
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Japon	M. Okamura
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Ilnytskyi
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Toro-Carnevali

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 3 août 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2016/681)

16-27340 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 3 août 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2016/681)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants d'Israël, de l'Italie et du Liban à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/744, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Angola, l'Égypte, l'Espagne, les États- Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ,le Sénégal et l'Ukraine .

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/681, qui contient le texte d'une lettre datée du 3 août 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2305 (2016).

La séance est levée à 10 h 10.